



Interdiction de voir les enfants de mon ami

Par **cend**, le **15/07/2008** à **22:08**

je suis avec 1 homme divorcé(nous ne vivons pas officiellement ensemble) qui à la garde 1 week-end sur 2 de ses deux enfants.
Son ex-épouse fait une requête au juge des affaires familiales pour que je ne sois pas en contact avec ses enfants (considérant que je suis dangereuse selon ses propos):en a-t-elle le droit?Et pour quel motif.
Dois-je faire 1 certificat médical?
Nous supposons qu'elle ne souhaite pas que son ex-mari refasse sa vie;alors que cette dernière est remariée.
Devons nous prendre un avocat?
Les entreues avec les enfnts se passent bien sans encontre particulière.
D'avance je vous remercie pour le temps que vous consacrerez pour la lecture de mon message et dans l'attente d'une réponse veuillez agréé mes respectueuses salutations.

Par **Tisuisse**, le **15/07/2008** à **23:19**

Tant que votre compagnon vous ne vous serez pas mariés, vous, sa compagne, n'avez strictement aucun droit juridique sur ces enfants. Cela n'exclu nullement un lien affectif ou moral.
Maintenant, si l'ex de votre compagnon vous cherche des poux dans la tête et qu'elle dit, et surtout écrit, des choses fausses sur vous, vous pouvez toujours la contrecarrer en déposant plainte au pénal, pour diffamation. La plainte sera à déposer par LR/AR auprès du procureur de la république ou après de Monsieur le Doyen des Jiges d'Instruction près du Tribunal de 5Il vous faut apporter ces preuves écrites dans le dossier de dépôt de plainte).
En attendant, il appartient à votre compagnon, s'il tient à vous bien sûr, de remettre en place son ex. Il est le papa de ces enfants et a des droits à faire respecter, d'ailleurs, il paie une pension alimentaire, preuve qu'il ne se désintéresse pas d'eux.

Par **cend**, le **16/07/2008** à **10:09**

merci pour votre réponse.
Nous attendons le courier que son avocat doit nous faire parvenir
et ensuite je verrais exactement ce qu'elle demande.
Mon compagnon ne peut rien lui dire
car elle refuse de lui parler.